

Désignation de l'entreprise :		SAS 33 LOCATION															1 2					
Adresse de l'entreprise		6 ALLEE DU BOIS DE LA GRANGE 33610 CANEJAN															Durée de l'exercice précédent *		1 2			
Numéro SIRET *		4 1 1 5 3 8 0 4 4 0 0 0 2 4															Néant ☐ *					
																	Exercice N clos le,		3 0 0 9 2 0 2 5			
																	Brut		Amortissements, provisions		Net	
																	1		2		3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA																				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB															AC				
		Frais de développement *	CX															CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF															AG				
		Fonds commercial (1)	AH															AI		15 245		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ															AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL															AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN															AO				
		Constructions	AP															AQ		66 888		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR															AS		14 812		
		Autres immobilisations corporelles	AT															AU		939 834		
		Immobilisations en cours	AV															AW				
		Avances et acomptes	AX															AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS															CT				
		Autres participations	CU															CV				
		Créances rattachées à des participations	BB															BC				
		Autres titres immobilisés	BD															BE				
		Prêts	BF															BG				
		Autres immobilisations financières *	BH															BI		5 968		
TOTAL (II)		BJ															BK		1 021 534			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL															BM		10 525		
		En cours de production de biens	BN															BO				
		En cours de production de services	BP															BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR															BS				
		Marchandises	BT															BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV															BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX															BY		888 971		
		Autres créances (3)	BZ															CA		254 735		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB															CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD															CE		103 842		
		Disponibilités	CF															CG		15 723		
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH															CI		104		
TOTAL (III)		CJ															CK		1 273 900			
Frais d'émission d'emprunt à étaler		(IV) CW																				
Primes de remboursement des obligations		(V) CM																				
Écarts de conversion actif *		(VI) CN																				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO															1A		1 021 534			
Renvois : (1) Dont droit au bail :																	CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :															Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 33 LOCATION		Néant	☐ *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....200 000...)			DA	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	339 663
	Report à nouveau			DH	(143 341)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(130 780)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (II)			DL	285 542
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (III)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	123 476
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	3 894
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	686 590
	Dettes fiscales et sociales			DY	183 904
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	87 503
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	1 085 367	
Ecart de conversion passif * (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 370 909	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 080 398
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	82 089	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS 33 LOCATION</u>													Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
							1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
							2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	15 245	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP	66 888	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	15 138	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	46 011	KW		KX			
		Matériel de transport *					KY	1 182 861	KZ		LA	16 500		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	1 310 898	LO		LP	16 500		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
		Autres participations						8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	5 968	1U		1V				
TOTAL IV						LQ	5 968	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	1 332 110	OH		OJ	16 500			
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
					1		2		3					
					4									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CQ		DQ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	15 245	IX	15 245			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	66 888	MI	66 888			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	15 138	ML	15 138			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM	34 067	MN	11 944	MO	11 944		
		Matériel de transport			IV		MP	196 002	MQ	1 003 359	MR	1 003 359		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT		MU			
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III			IY		NG	230 068	NH	1 097 330	NI	1 097 330			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		OW				
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ				
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	5 968	2G	5 968			
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	5 968	2H	5 968			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	230 068	ØL	1 118 542	ØM	1 118 542				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 33 LOCATION

Néant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

33 LOCATION

Société par actions simplifiée
Au capital de 200 000 euros
Siège social : Zone de la Briquetterie
6 Impasse du Bois de la Grange
33610 CANEJAN
RCS BORDEAUX 411 538 044

EXTRAIT DU TEXTE DES RÉSOLUTIONS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JANVIER 2026

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2025, soit la somme de -130 780 euros, de la manière suivante :

- La somme de -130 780 euros est imputée sur le poste « AUTRES RESERVES » ;
- La somme de -143 341 euros est prélevée du poste « REPORT A NOUVEAU » et imputée sur le poste « AUTRES RESERVES » ;
- Soit le poste « REPORT A NOUVEAU » présentant désormais un solde nul ;
- Soit le poste « AUTRES RESERVES » s'élevant désormais à 65 542 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'il y a eu distribution de dividende au cours des trois derniers exercices clos :

- **Exercice clos le 30/09/2024** : distribution de dividendes brute de 100 000 euros.
- **Exercice clos le 30/09/2023** : pas de distribution.
- **Exercice clos le 30/09/2022** : distribution de dividendes brute de 61 225 euros.



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JANVIER 2026**

DEUXIÈME RÉSOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2025, soit la somme de -130 780 euros, de la manière suivante :

- La somme de -130 780 euros est imputée sur le poste « AUTRES RESERVES » ;
- La somme de -143 341 euros est prélevée du poste « REPORT A NOUVEAU » et imputée sur le poste « AUTRES RESERVES » ;
- Soit le poste « REPORT A NOUVEAU » présentant désormais un solde nul ;
- Soit le poste « AUTRES RESERVES » s'élevant désormais à 65 542 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'il y a eu distribution de dividende au cours des trois derniers exercices clos :

- **Exercice clos le 30/09/2024** : distribution de dividendes brute de 100 000 euros.
- **Exercice clos le 30/09/2023** : pas de distribution.
- **Exercice clos le 30/09/2022** : distribution de dividendes brute de 61 225 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme,
Le Président**

